

SPORT

GUIDE DÉTAILLÉ DE LA CHARTRE DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-Responsables

SOMMAIRE

ENGAGEMENTS

1 : Respecter le site et contribuer à sa préservation.....	2
2 : Déployer des actions de sensibilisation au développement durable.....	7
3 : Concevoir une communication responsable	10
4 : Acheter des biens et services responsables	14
5 : Limiter l'impact environnemental des transports et des déplacements	20
6 : Maîtriser la consommation des ressources (eau, énergie...)	24
7 : Réduire et gérer les déchets	28
8 : Valoriser et promouvoir l'égalité, l'inclusion, l'accessibilité au plus grand nombre, la solidarité et la citoyenneté.....	32
9 : Assurer un financement responsable et contribuer à la valorisation économique du territoire qui accueille l'évènement	36
10 : Mobiliser, respecter et valoriser les ressources humaines engagées dans l'organisation de la manifestation (bénévoles et salariés)	40
D'autres bonnes adresses et ressources nationales en fin de Guide !.....	44

GUIDE DES MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES

DÉPARTEMENT DU TARN

Préambule

Se projeter vers l'organisation d'une manifestation plus éco-responsable va supposer, dans chacun des domaines couverts par les différents engagements, de commencer par réaliser un état des lieux des pratiques actuelles. De nombreuses méthodes et outils existent pour établir ces diagnostics jugés indispensables à la bonne conduite d'une démarche d'évolution et d'amélioration. Ils sont à retrouver dans les ressources en fin de ce guide. A titre d'exemples : l'ADERE – Auto-diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements proposé par le Ministère des sports et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ou le Challenge proposé par l'association Fair-Play For Planet, en lien avec l'ADEME également.

Ils permettront de déterminer le point de départ d'un cheminement, que l'on pourra alors jaloner d'objectifs intermédiaires, jusqu'aux objectifs à plus long terme. Comme à l'entraînement : acquérir les bases de la pratique, se muscler et se perfectionner, se mesurer et évaluer ses progrès, corriger si nécessaire... reprendre l'entraînement... pour atteindre son niveau d'excellence !

Respecter le site qui accueille la manifestation et contribuer à sa préservation



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Le choix du lieu de votre événement est primordial : assurez-vous qu'il soit adapté à vos contraintes, facilement accessible et géré de façon responsable (...) ».

Vous optimiserez l'empreinte environnementale de votre événement en choisissant un site existant et pré-équipé » souligne l'ADEME.

PLUSIEURS RÉFLEXIONS SONT À CONSIDÉRER, ENTRE AUTRES :

la pertinence « sportive » du site et son potentiel (en particulier pour les manifestations hors stades et équipements sportifs)

l'accessibilité du site, à partir des transports en communs.

l'équipement des zones phares (départ, arrivée, zones d'animations...)

l'impact sur les espaces naturels pour les manifestations de sports de nature.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

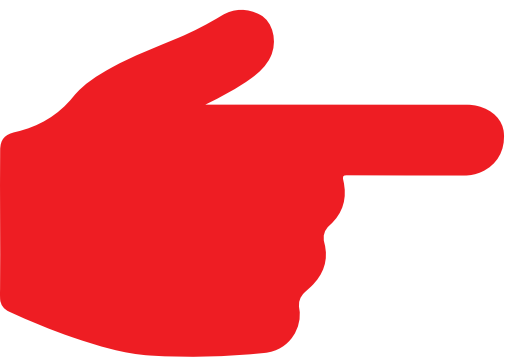
COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Prendre connaissance des caractéristiques du site (cartographie, éléments de diagnostic écologique du site établi par les spécialistes...) pour déterminer les conditions de réalisation de l'événement : envisager le choix de la date, si besoin la limitation ou le fractionnement de la fréquentation...

- ➔ Identifier les propriétaires, publics comme privés, et les gestionnaires du site.
- ➔ Valider auprès d'eux, la date de l'événement et demander les autorisations d'occupation ou de passage nécessaires.
- ➔ Formaliser ces demandes et autorisations par des conventions.
- ➔ Lorsqu'elles existent, prendre connaissance des chartes de bonnes pratiques en vigueur sur le territoire, les signer et les mettre en application.
- ➔ Prendre les mesures de préservation environnementale concertées avec les acteurs locaux.



AVANT LA MANIFESTATION

- ☛ Reconnaître les parcours ou sites envisagés, avec les acteurs locaux (représentants des propriétaires et représentants des acteurs environnementaux).
- ☛ Contribuer à la préservation et valorisation des espaces traversés : respect des zones fragiles identifiées dans la définition des parcours ou zones traversées (contournement si nécessaire ou canalisation des passages via des corridors ou des passerelles, pour préserver les zones les plus sensibles ou en régénérescence alterner certains tronçons ou zones de passage en fonction des éditions).
- ☛ Adopter une méthode de balisage « responsable » et temporaire (peintures biodégradables, panneaux amovibles, éviter le pointage directement sur les arbres par exemple).
- ☛ Anticiper de manière réaliste la dimension des zones de stationnement et les installer sur des parcelles dans lesquelles l'impact restera mesuré.

PENDANT LA MANIFESTATION

- ☛ Identifier et inscrire les zones à éviter dans les règlements de la manifestation. Effectuer des contrôles sur les zones les plus sensibles (avec exclusion si non-respect des consignes).
- ☛ Faciliter la présence des acteurs engagés dans la préservation environnementale sur le Village des partenaires (voir engagement n° 2).

- ☛ Mettre en place une action ou une animation d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) auprès des participants, des accompagnants et du public (participants, écoles, populations locales...etc.).
- ☛ Au départ des épreuves, rappeler par des messages sonores les enjeux de préservation et de respect des propriétés.
- ☛ Veiller à concentrer la pollution sonore et lumineuse aux zones de départ et arrivée, tout en les limitant.
- ☛ Si besoin, rappeler les consignes de lutte contre les incendies
- ☛ Sur les équipements sportifs pérennes, rappeler les consignes de respect des lieux par tous : participants (propreté des vestiaires lorsque mis à disposition par exemple), public (propreté des tribunes ou zones public...).
- ☛ Faire respecter les zones de stationnement.

Les petits + : Dites-le avec humour ! Jaloner les parcours de messages humoristiques (sous la forme de BD par exemple) rappelant les enjeux de respect des sites traversés ou les actions de gestion ou préservation en cours (exemple, explication sur la gestion forestière ou explication sur l'entretien des espaces sans produits phyto-sanitaires...).

APRÈS LA MANIFESTATION

- ☛ Débaliser et ramasser rapidement les déchets sur l'ensemble des parcours ou sites, dans les 24h suivant la fin des épreuves.
- ☛ Etablir un bilan avec les propriétaires ou leurs représentants, ainsi qu'avec les acteurs engagés dans la préservation environnementale : état des lieux comparatif à l'état des lieux préalable. Envisager des actions de réparation / restauration si nécessaire.
- ☛ Rappeler aux participants que la diffusion des « traces » doit s'accompagner d'un message d'alerte sur l'interdiction d'accès ou de passage hors les jours de course.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- ☛ Collectivités locales : mairies, communautés de communes, agglomérations...
- ☛ Représentants des propriétaires ou riverains des zones concernées par l'évènement.
- ☛ Représentants des gestionnaires des espaces traversés.
- ☛ Acteurs environnementaux : association de préservation ou valorisation des sites, associations environnementales, associations d'éducation à l'environnement...

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDESI** - Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature
- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Comité départemental de la discipline sportive concernée**
- **Département du Tarn**
- **Service Sports et Actions pour la jeunesse**

- ☛ Pôle Sport, performance et évènementiel
- ☛ Mission sports de nature - CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires des sports de nature)

- Direction de l'eau et de l'environnement.

- ☛ Service randonnée et transition écologique
- ☛ Pôle espaces naturels et Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes
- ☛ Mission espaces boisés

- Association des maires et des élus locaux du Tarn

- Services de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn
- Si l'évènement est situé dans son périmètre : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

☛ **D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !**

Déployer des actions de sensibilisation au développement durable, en direction des parties prenantes à l'organisation, des participants, des accompagnants et du public



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Les événements de demain sont les éco-événements d'aujourd'hui ! »

Association REEVE – Réseau Eco-Événement (région nantaise).

Parce que l'avenir se joue aujourd'hui, sans plus attendre, la sensibilisation de tous aux questions de développement durable et de transition est un facteur clé.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

- Sensibiliser et impliquer les parties prenantes à l'organisation

Mettre en place une action (au moins) ou un programme permettant de sensibiliser et d'impliquer dans la démarche d'écoresponsabilité de l'événement les personnes impliquées dans la réalisation de ce dernier (bénévoles, volontaires, salariés, sponsors, prestataires et/ou sous-traitants).

DES EXEMPLES POUR Y PARVENIR :

- Prévoir des formations ou sessions de sensibilisation pour les salariés, bénévoles et volontaires aux enjeux de l'écoresponsabilité et aux actions prévues sur l'événement ;
- Désigner un bénévole ou salarié motivé par la question de l'éco-responsabilité, « référent écoresponsabilité » et présenter sa mission à l'ensemble des parties prenantes.
- Donner au référent E-R, les moyens d'effectuer un diagnostic de la manifestation, à l'aide des outils disponibles – voir ressources, et un bilan à l'issue de celle-ci. Lui permettre le plus large partage possible à l'ensemble des parties prenantes, des données recueillies.
- Intégrer dans les fiches de postes des salariés des objectifs liés à l'écoresponsabilité de l'événement ;
- Dans le cadre d'une manifestation organisée dans un équipement sportif, partager avec le propriétaire ou gestionnaire, la « Charte des 15 engagements écoresponsables spécifique aux gestionnaires d'équipements » proposée par le Ministère chargé des sports, afin de l'inciter à prendre contact avec les services déconcentrés du Ministère des sports, pour envisager une signature ;
- Dialoguer avec les sponsors, prestataires et / ou sous-traitants.



JUSQU'À L'EXCELLENCE !

☛ Fixer un budget carbone et instaurer une comptabilité carbone et le suivi des performances des actions mises en œuvre, en utilisant des outils disponibles ou en faisant appel à une expertise carbone extérieure, selon les moyens de l'organisateur et de ses parties prenantes ;

- Sensibiliser les participants, accompagnateurs et publics

☛ Conduire les participants à prendre connaissance de la Charte du sportif solidaire et écoresponsable (sur la base du parcours déjà travaillé dans le Tarn + FFPF).

☛ Disposer dans la zone de départ ou les zones « public », d'un espace d'information, d'animation de débats, dédié aux acteurs locaux de l'éducation au développement durable (y compris associations environnementales) pour qu'ils puissent y déployer leurs ressources et actions de sensibilisation, en direction des scolaires, des sportifs, du grand public...

- Information sur les engagements « écoresponsables » de l'événement, leur utilité dans le cadre des 17 ODD ;
- Information générale sur les enjeux environnementaux (effet de l'homme sur le climat et la nature, les émissions de CO₂, la qualité de l'air, la ressource en eau...)
- Promotion des éco-gestes et comportements écoresponsables à adopter lors de sa pratique sportive et d'une manière plus générale ;

☛ Pendant l'événement, proposer aux participants d'établir le diagnostic de leur pratique sportive et / ou, plus précisément, recueillir des informations permettant d'évaluer l'impact de l'événement sur le territoire : Comment sont-ils venus ? Quels efforts supplémentaires seraient-ils prêts à faire ? Quelles sont leurs idées et propositions ?

☛ Proposer aux plus motivés d'entre eux de réaliser des « défis écoresponsables » (ramassage de déchets par exemples) ou d'arborer un signe distinctif « Ambassadeur, je m'engage ! », une prise de parole publique sur les enjeux de société couverts par la Charte (interviews, vidéos, messages via les réseaux sociaux...).

☛ Partager le bilan d'impact de la manifestation.

Après l'événement, partager avec toutes les parties prenantes, le bilan d'impact environnemental de la manifestation : kilomètres parcourus en mobilité douce ou covoiturage, proportion de déchets évités ou triés... et proposer de nouveaux objectifs d'améliorations pour l'édition suivante.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

☛ Acteurs environnementaux : association de préservation ou valorisation des sites, associations environnementales, associations d'éducation à l'environnement, syndicats de gestion des déchets...

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **TRiFYL**, Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- **Comité départemental sportif de la discipline concernée**
- **Conseil départemental**
 - Service Sports et Actions pour la Jeunesse
 - Direction Eau Environnement
- **Services de l'Etat** : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- **Si l'évènement est situé dans son périmètre** : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

☛ **D'AUTRES BONNES
ADRESSES
ET RESSOURCES
NATIONALES
EN FIN DE GUIDE !**

Concevoir une communication responsable



- ➔ *Pertinente pour promouvoir l'événement mais aussi les valeurs qu'elle porte (égalité, inclusion, non-violence...).*
- ➔ *Accessible au plus grand nombre, grâce à des messages et moyens de communication variés et adaptés*
- ➔ *Mesurée, par le choix et le nombre des supports physiques et numériques déployés.*

CONTRIBUTION AUX ODD



CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

- **Une communication pertinente pour promouvoir l'événement... mais aussi les valeurs qu'il porte.**

La communication déployée va prioritairement servir à promouvoir l'événement, pour attirer le maximum de sportifs si la manifestation est ouverte, et, dans tous les cas, le maximum de public.

Mais elle peut-être aussi l'occasion d'afficher les valeurs d'éco-responsabilité et de solidarité et d'inclusion portées par les organisateurs, et l'ensemble des parties prenantes (financeurs publics et sponsors, fournisseurs...).

Revendiquez ! La lutte contre les discriminations et les violences de tous ordres, la promotion de la diversité, de l'inclusion, de l'égalité des chances, de l'égalité femmes - hommes et de promotion du sport féminin peuvent être revendiquées par les organisateurs.

La communication de l'événement doit être conçue en cohérence avec ces valeurs et va s'attacher à promouvoir ces thématiques, à travers les messages ou le choix des visuels.

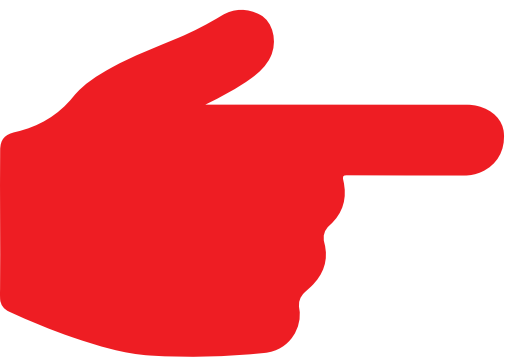
DES MESSAGES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

- ➔ Penser à l'accessibilité éditoriale des contenus diffusés auprès du plus grand nombre en adaptant la forme des messages.

Les petits + : utiliser le FALC ! (le français facile à lire et à comprendre), une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié (voir ressources en fin de guide).

COMBINER SUPPORTS PHYSIQUES ET SUPPORTS NUMÉRIQUES

- ➔ **Des supports physiques, eux-aussi adaptés et éco-responsables.** Le message défini et traduit, il reste à choisir les supports adaptés pour toucher les différentes cibles visées... et à estimer les besoins au plus juste afin d'éviter sur-production et gaspillage.



AVANT LA MANIFESTATION

- ☛ Décliner la liste des supports papier à prévoir : définir pour chacun, la cible, la quantité de supports à prévoir, les modalités de diffusion (pour s'assurer que des stocks seront tous utilisés).
- ☛ Privilégier les impressions sur papier recyclé ou FSC et faire appel à un imprimeur disposant du label Imprim'Vert (encre végétale, limitation des déchets...),
- ☛ Eviter les papiers avec pelliculage afin de faciliter le recyclage a posteriori
- ☛ Eviter si possible de millésimer les supports, afin de favoriser leur réutilisation sur plusieurs années.

PENDANT LA MANIFESTATION , SUR LE SITE :

- ☛ Conserver le soucis d'une communication ajustée aux besoins et aux différents publics. Ainsi adapter la signalétique aux différents types de publics, privilégier les pictogrammes si possibles.

UNE COMMUNICATION NUMÉRIQUE À PENSER SOBREMENT

- ☛ Non le 100 % numérique n'est pas LA solution 100 % éco-responsable et durable !

Les impacts de la communication numérique sont encore difficiles à évaluer mais ils ne doivent pas être ignorés. Il est donc important, par exemple, de :

- ☛ Calibrer les envois d'informations par voie numérique. Mettre régulièrement à jour ses bases de données, donner la possibilité aux nouveaux participants/adhérents/abonnés de choisir une communication 100% numérique s'ils le souhaitent,

- ☛ Définir des périodicités d'envoi raisonnables en évitant les doublons,
- ☛ Veiller à un dimensionnement des contenus numériques diffusés (taille des fichiers) via les mails et réseaux sociaux.

Les petits + : Une communication numérique responsable ? Un vrai Challenge !

- ☛ nommer un responsable de la démarche numérique responsable ;
- ☛ sensibiliser les salariés, bénévoles, participants et public aux éco-gestes numériques ;

Voir dans les Ressources, **les 10 ecogestes à promouvoir pour un usage numérique plus léger !**

ET POUR ALLER PLUS LOIN...

- ☛ réaliser un diagnostic des impacts sociaux et environnementaux liés à votre usage des équipements numériques ;
- ☛ éco-concevoir ses services numériques (choix des logiciels, accessibilité, utilité...) ;
- ☛ favoriser l'utilisation d'équipements numériques mutualisés ;
- ☛ intégrer le sujet du numérique responsable dans sa politique d'achats responsables (cf. engagement 6) et dans sa politique globale le cas échéant (reconditionnement...)
- ☛ planifier la seconde vie des équipements en favorisant le don (écoles, associations, etc.) ;

La majeure partie des impacts environnementaux et sociaux du numérique est liée à la fabrication (extraction des matières rares nécessaires à la fabrication des appareils que nous utilisons, etc.). Il s'agit donc de concentrer les efforts sur l'utilisation raisonnée d'équipements et la prolongation de leur durée de vie pour favoriser un usage sobre du numérique.

Le recyclage ne peut être perçu comme une solution sur ce sujet puisque de nombreux composants ne sont pas recyclables à plus de 1 %.

Il est à noter que dans une démarche d'usage responsable du numérique, les enjeux de gestion des données et respect de la vie privée (cf. RGPD) sont naturellement à prendre en considération.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

☛ Pour délivrer des messages de lutte contre les violences, pour l'égalité et l'inclusion :

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** du Tarn
- **Services de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn**
- **Comité départemental du sport adapté**
- **Comité départemental handisport**

D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

☛ Sur la communication numérique responsable :

Francenum.gouv.fr - Le portail de la transformation numérique des entreprises

Délégation Régionale du Numérique pour l'Education (DANE) - Site de Lyon. Les 10 gestes pour des usages numériques plus légers !

☛ **D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !**

Acheter des biens et des services responsables :
choisir des équipements,
des matériels, des prestations
éco-respectueux, éthiques et
solidaires



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Le sport, au regard de ses fonctions éducatives et sociales et de la transmission des valeurs qui y sont associées, a tout pour être un vecteur puissant de l'économie circulaire. Celle-ci se déploie dans le sport autour de l'ensemble de ses 7 piliers : l'approvisionnement en matériaux durables, l'éco-conception du matériel sportif, la mutualisation de la scénographie et de la signalétique lors des événements, la sensibilisation à la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage des équipements (réemploi en ressource par exemple) et la gestion de leur fin de vie ».

Livret « Economie circulaire et sport : s'entraîner à de nouvelles pratiques publié par le Comité francilien de l'économie circulaire.

Former aux achats responsables les personnes en charge d'acheter et, pour les autres collaborateurs de l'événement (permanents, intérimaires, intermittents, volontaires, bénévoles, etc.), mettre en place des actions de sensibilisation aux achats responsables

ACHAT DE MATÉRIELS, SCÉNOGRAPHIE...

☛ Et si on commençait par faire le point ?

Etablir l'état des lieux précis des matériels et ressources déjà disponibles permet de tirer le meilleur parti des stocks et peut éviter des achats inutiles. Il doit concerner tous les types de matériels nécessaires à la réalisation de l'événement : stands, mobiliers divers et barriérage, matériel spécifique (chronométrage par exemple, postes de ravitaillement...), sonorisation, scénographie (podium par exemple, Village départ et Arrivée, espaces de restauration dédiés aux sportifs et au public...).

Mutualiser des parcs de matériels entre acteurs et avec des collectivités locales : par des achats collectifs, des mises à disposition, des locations à coûts raisonnés.

Créer des espaces de discussion avec les autres organisateurs manifestations et acteurs du territoire pour échanger sur les bonnes pratiques, les carnets d'adresses (producteurs, prestataires...), développer des solutions communes.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?



LORSQUE DE NOUVEAUX ACHATS S'IMPOSENT, DEUX RÉFLEXES À ACQUÉRIR :

☛ **Se poser, pour chaque type de matériel, des questions simples pour les cibler au plus juste, en s'appuyant par exemple sur la méthode BISOU.**

B comme **Besoin** : A quel besoin l'achat envisagé répond-t-il ?

I comme **Immédiat** : Peut-on attendre quelques jours avant de nous décider sur l'achat ?

S comme **Semblable** : Avons-nous déjà un objet qui a cette utilité ?

O comme **Origine** : Quelle est l'origine du produit convoité ?

U comme **Utile** : Cet objet va-t-il nous apporter un confort primordial ?

☛ **Penser le circuit de vie des matériaux et équipements :**

☛ s'interroger sur l'origine du produit et les conditions de production mais aussi le transport et mode de livraison, le conditionnement ou les emballages, la durée de vie, les possibilités de réutilisation, de réemploi ou de recyclage des produits ... Rendez-vous à l'Engagement n° 7 consacré à la gestion et la réduction des déchets.

Les petits + : sportifs, osez !

Oser les Objets récupérés (éco-conception). De nouveaux objets réalisés à partir d'anciens ! Osez par exemple des Trophées Eco-conçus !

PRIVILÉGIER DES ESPACES DE VENTES ET DES PRODUITS DÉRIVÉS RESPONSABLES

☛ Vous développez des produits dérivés aux couleurs de votre manifestation : vérifier la durabilité des matériaux, l'origine et la solidité du produit, les conditions de fabrication, les emballages.

☛ Choisissez des produits éthiques, locaux si possibles... en assumant des tarifs plus justes mais que vous pourrez expliquer en communiquant sur votre démarche.

EN CAS DE CADEAUX/RÉCOMPENSES DES PARTICIPANTS,

☛ **donnez le choix** lors des inscriptions entre une dotation ou une réduction sur le prix d'inscription.

CHOIX DES PRESTATAIRES ET PRODUCTEURS

☛ Ecolabels : Européen ou NF Environnement (Étiquette énergie - Gestion durable des Forêts (FSC-PEFC).

☛ L'entreprise possède-t-elle une certification type Iso 14001, EMAS, Imprim'Vert, etc ?

☛ Privilégier les grands conditionnements ou emballages recyclables.

« ACHETER RESPONSABLE » C'EST AUSSI BIEN CHOISIR SES FOURNISSEURS :

☛ Privilégier les entreprises locales

☛ Développer le recours à l'Économie sociale et solidaire et/ou aux très petites entreprises, petites et moyennes entreprises (TPE / PME).

☛ Faire intervenir l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles et des publics éloignés de l'emploi et lutter contre le travail précaire.

☛ Favoriser le recours au secteur du handicap par le recours à des entreprises adaptées.

LORSQUE LA MISE EN CONCURRENCE S'IMPOSE, QUELQUES RÈGLES AUSSI !

- ➔ l'insertion dans le cahier des charges des consultations des exigences ambitieuses et réalistes en matière d'achats responsables ;
- ➔ la proposition, dans les consultations et lorsque cela est possible, des critères d'évaluation des fournisseurs environnementaux et sociaux adaptés à la nature de l'achat ;
- ➔ l'établissement pour chaque famille d'achats stratégiques d'un questionnaire d'analyse (basé sur les critères définis préalablement) qui vous servira à comparer les réponses de vos fournisseurs en tenant compte d'une logique de cycle de vie et de coût global (santé financière, qualité de l'offre, critères d'écoresponsabilité et objectifs de la charte...) dans vos processus achats ;
- ➔ le contrôle et le suivi des engagements des fournisseurs avant, pendant et après l'événement (réalité du service fourni sur les critères d'écoresponsabilité). Pour faciliter le suivi, il est conseillé de mettre en place des indicateurs lisibles et réalistes dès la sélection du fournisseur.

Source : Ministère des sports

FOCUS SUR L'ALIMENTATION

- ➔ Pas d'événement sportif sans alimentation, des sportifs et de leurs accompagnateurs, comme du public. Ce point est donc particulièrement important pour tout organisateur.

➔ **EN RÉSUMÉ :
PENSER ÉQUILIBRÉ,
VARIÉ, LOCAL ET...
MESURÉ !**



POURQUOI CONCEVOIR LE POSTE « ALIMENTATION » DE FAÇON GLOBALEMENT RESPONSABLE ?

POUR LA SANTÉ ET POUR LES PAPILLES !

- ➔ Proposer une alimentation diversifiée permettant à tous la composition d'un repas équilibré : éviter une alimentation trop grasse, trop salée, trop sucrée et les produits ultra-transformés ;
- ➔ Privilégier l'offre de produits de saison, issus de productions raisonnées ou de l'agriculture biologique, sans OGM.
- ➔ Mettre en place une démarche d'accompagnement des publics de l'événement à une alimentation responsable (lutte contre le gaspillage, incitation à consommer une alimentation saine et diversifiée, diminution de la consommation de viande, etc.).
- ➔ Proposer des menus avec variantes végétariennes voire avec une proportion faible de viande et choisir les viandes ayant un faible impact environnemental (volaille puis porc, le bœuf étant très consommateur).
- ➔ Pour les événementiels sportifs notamment, chercher avec les prestataires locaux (producteur, boulanger...) des solutions de confection de barres énergisantes locales et non sur-emballées.
- ➔ Proposer de l'eau du robinet et des fontaines à eau, favoriser l'utilisation de gourdes.

- ☛ Proposer des produits non-emballés ou emballages recyclables.
- ☛ Affiner les besoins et le portionnage, les conditionnements adaptés.
- ☛ Privilégier si possible la vaisselle « en dur ». Si le jetable est privilégié, organiser le recyclage ou compostage de la vaisselle.
- ☛ Avoir des offres de restauration à différents prix, pour tous les budgets (packs famille, étudiants, groupes...).
- ☛ Veiller à ce que les fournisseurs s'inscrivent à minima dans une démarche raisonnée, en veillant à proposer le plus possible des produits locaux (dont la production se fait à proximité) et durables (dans le respect de l'environnement, des hommes et des animaux).

VISER LE 0 DÉCHETS !

- ☛ Viser le 0 surplus alimentaire: les invendus et les repas non consommés seront, dans la mesure du possible et dans le respect des conditions sanitaires, donnés aux parties prenantes de l'organisation ou, pour les grosses manifestations, à des associations d'aide alimentaire ; collaboration avec la Banque Alimentaire du Tarn sur les gros événements par exemple ou choix d'un fournisseur qui reprendra le surplus alimentaire à l'issue de la manifestation.

JUSQU'À L'EXCELLENCE !

- ☛ Lorsque les principes ci-dessus sont posés et travaillés au fil des années, l'organisation peut si elle le souhaite viser les critères établis par le Ministère des sports :
- ☛ 80 % de l'offre alimentaire globale est composée de produits locaux (de préférence à l'échelle régionale et à défaut métropolitaine) et de saison, dont au moins 30 % de produits biologiques et 30 % de produits certifiés (cf. grille de recommandations du WWF sur la certification) dans les limites des capacités d'approvisionnement ;
- ☛ Réduire à minima de 50 %, et tendre si possible vers une réduction de 60 % de la part de produits animaux (viandes, poissons, produits laitiers et œufs) proposée sur l'ensemble de la restauration par rapport à la première année de signature de la Charte, et intégrer systématiquement un menu végétarien équilibré (hors menu unique) dans l'offre de restauration ;
- ☛ 70 % des produits importés sont certifiés AB et/ou Commerce équitable dans les limites des capacités d'approvisionnement ;



POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ! POUR L'ENSEMBLE DE LA RESTAURATION, PRIVILÉGIER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL, ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET DE SAISON

- ☛ Se rapprocher des fournisseurs locaux de boissons et nourritures pour limiter les impacts en termes de transport et favoriser le tissu économique de proximité.
- ☛ Anticiper très en amont les besoins (fréquentation attendue...) et adapter ses commandes et menus à la saison et aux volumes de productions locales.

☞ Ces pourcentages sont, à minima, à calculer en euros HT (objectif d'extension de la loi Egalim) ou/et en volume ou poids. Sont concernées toutes les restaurations présentes sur les sites de l'événement ou gérées par l'organisateur (les buvettes grand public, les espaces VIP, les caterings, les athlètes...). Ne sont pas systématiquement concernées, les restaurations hors stade ou en périphérie de l'événement lorsqu'elles ne sont pas gérées par l'organisateur.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- Les commerçants et artisans locaux
- Les associations locales du champ social
- Les autres organisateurs de manifestations, sportives ou non, inscrits sur votre territoire

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Agropoint et Tarn Réservation Tourisme.**
- **Banque alimentaire du Tarn**
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

- **Nature et Progrès**

- **Chambre d'agriculture du Tarn - Guide des producteurs bio du Tarn**

- **Chambre de métiers et de l'artisanat**

- **Recycleries tarnaises : 7 recycleries bien réparties sur l'ensemble du territoire.**

☞ D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS SPORTIVES :

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF :
TOUT SAVOIR SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

[HTTPS://RSO.FRANCEOLYMPIQUE.COM](https://RSO.FRANCEOLYMPIQUE.COM)

Limiter l'impact environnemental des transports et déplacements



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Lors d'un évènement, les déplacements des personnes et des marchandises sont la source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre. Des choix éclairés pour limiter les déplacements, lors de la conception et l'organisation d'un évènement, peuvent contribuer à réduire son impact ». ADEME - Autodiagnostic ADERE

CE POINT EST DONC CRUCIAL !

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

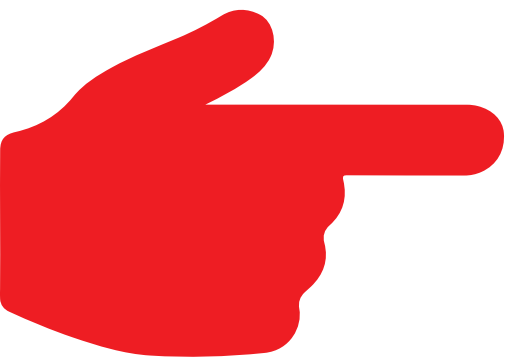
AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Organiser et limiter le transport des marchandises et des équipements

La question du transport des marchandises et des équipements nécessaires à l'organisation sont partiellement traitées dans celle des achats, à travers l'engagement numéro 4. Jouer la carte du local prend ici toute son importance.

- ➔ Des compétences en logistique seront ici bien utiles pour optimiser les livraisons en amont de la manifestation lors de l'installation du ou des sites, pendant celle-ci et après elle, lors du rangement et de la remise en état du site.
- ➔ Toutes les parties seront sensibilisées à l'enjeu de cette question et invitées à utiliser les moyens de transport les moins polluants possibles.



FOCUS

UN PLAN DE MOBILITÉ POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES

☛ La question des déplacements se pose pour l'ensemble des acteurs d'un événement : le public mais aussi les sportifs et leurs accompagnants, les organisateurs, les prestataires et fournisseurs.

Les déplacements à prendre en compte sont les déplacements entre :

- ☛ leur domicile et le lieu d'hébergement (trajet gare/aéroport - lieu d'hébergement inclus),
- ☛ leur lieu d'hébergement ou domicile et les sites de l'événement,
- ☛ les sites de l'événement (si multi sites).

Les équipes organisatrices doivent également intégrer ces principes sur l'ensemble des temps d'organisation de l'événement (avant, pendant et après).

Dès le choix du site de l'événement, il s'agit donc d'appréhender la question l'accessibilité au site, de l'ensemble des parties prenantes, par tous les moyens envisageables : transports en commun, voitures individuelles, mobilités douces ou actives (à pied, à vélo...) ... disposer d'espaces de parking adaptés.

En se rapprochant des interlocuteurs locaux, il s'agit d'anticiper un plan de mobilité global qui permettra notamment d'apporter aux participants une vue globale des moyens de transport pouvant être mobilisés pour se rendre à l'événement.

DES RÈGLES À PRIVILÉGIER... POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS COLLECTIFS VALORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

- ☛ Connaître et mettre en avant les services de transports en commun existants, soit auprès des intercommunalités, soit auprès de la Région (lignes TER, LIO).
- ☛ Penser les liaisons avec les gares de proximité (communiquer sur les lignes de bus, covoiturage depuis les communes en question...).
- ☛ En collaboration avec les collectivités en charge des transports, développer des solutions de navettes ou bus à disposition, le cas échéant, organiser un système de navette par le biais d'inscriptions.

ENCOURAGER LE COVOITURAGE

- ☛ Développer le covoiturage des participants en mobilisant les outils numériques existants voire en créant des outils dédiés à l'événement.
- ☛ Encourager également le covoiturage des organisateurs (bénévoles et salariés) avant, pendant et après la manifestation.

ENCOURAGER LES MOBILITÉS ACTIVES ET MOBILITÉS DOUCES

Afin de renforcer la sensibilisation et l'incitation à l'usage des mobilités actives et douces l'organisateur propose et valorise ces solutions. Par exemple, pour les parties prenantes proches du site de la manifestation :



- ➔ Identifier et communiquer sur les pistes cyclables (voie verte...) et parcours piéton permettant de se rendre sur le site de l'évènement, mettre en place un fléchage adapté (distance, temps nécessaire...) et aménager le parcours (banc provisoire, éclairage solaire...).
- ➔ Mettre en place des espaces dédiés et sécurisés pour les vélos et autres 2 roues non motorisés.
- ➔ En collaboration avec les collectivités ou les acteurs promouvant les mobilités douces, proposer des vélos en location ou libre-service.
- ➔ Proposer aux partenaires prônant ces modes de déplacement d'être présents sur l'évènement pour des temps de sensibilisation.
- ➔ Encourager l'équipe organisatrice à privilégier les modes de déplacement à faible impact : mise à disposition de vélos (électriques ou non) pour les circulations sur et autour du site de l'évènement...

Les petits + : des petites attentions pour encourager et souligner les comportements les moins impactant : gratuité des transports en commun, réduction sur les inscriptions, entrées ou consommations... sur présentation des titres de transport, dotation par tirage au sort parmi les utilisateurs des plateformes de covoiturage...

... et des petits - : si de véritables alternatives de déplacements sont proposées, il est possible de faire peser une contrainte sur l'utilisation de voitures individuelles : parkings plus éloignés, payants...

 **ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ DE COMPENSATION CARBONE ET COMMUNIQUER SUR CET ENGAGEMENT**

AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX


- **Les communautés de communes ou communautés d'Agglomération qui ont la charge des transports urbains et les plans de promotion des déplacements doux.**

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX (RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

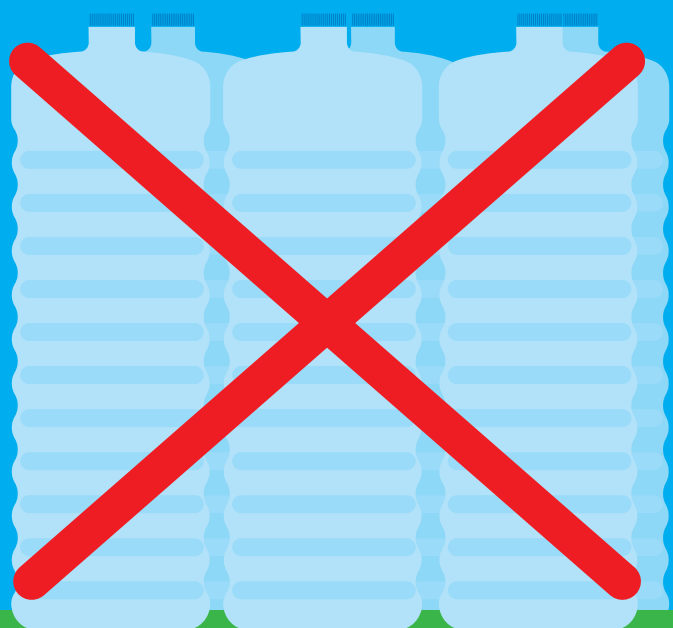
- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **Conseil départemental** : Direction de l'Eau et de l'Environnement. Pour découvrir le Plan Tarn Vélo !

VOTRE PARTENAIRE RÉGIONAL

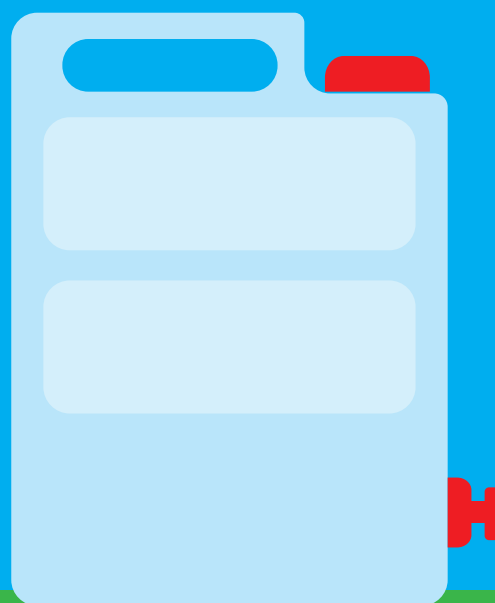
- **Région Occitanie - LIO** : transport interurbain.

 **D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !**

Maîtriser la consommation des ressources (eau, énergie)



H₂O



Gobelet
réutilisable

CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

Dans son rapport sur le dérèglement climatique et le monde du sport, paru en 2021, le WWF France lance un cri d'alarme.

Le dérèglement climatique et la multiplication des épisodes de fortes chaleurs par exemple, impactent de plus en plus le monde du sport : diminution des jours de pratique pour cause de forte chaleur, impact de la pollution de l'air sur les organismes, impact des fortes chaleurs ou des épisodes météorologiques exceptionnels sur les équipements sportifs, notamment ceux situés en bord de mer... L'association environnementale alerte sur les effets très concrets de ce réchauffement et ses conséquences à très court terme. Mais elle exhorte aussi tous les sportifs à réagir. *« Il est encore possible de limiter le réchauffement climatique si nous parvenons à réduire drastiquement et rapidement nos émissions de gaz à effet de serre (...). Pour y arriver, nous devons avancer collectivement et accélérer la transition écologique de nos sociétés et le sport peut et doit, par son rôle d'exemplarité, nous y aider »* déclare sa présidente, la navigatrice Isabelle Autissier.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Préserver les ressources en eau

Les manifestations sportives sont consommatrices d'eau.

Avant la manifestation : anticiper les besoins en consommation d'eau potable au regard du site et de la saison, sur l'ensemble des postes de la manifestation : buvette-restauration, sanitaires, contraintes techniques particulières, hydratation ou rafraîchissement des sportifs voire des spectateurs...

- ➔ Pendant la manifestation : tenir compte du contexte en vigueur au moment de son déroulement (météo, restrictions d'eau potable ou d'irrigation...) et, si besoin, renforcer les mesures d'économie envisagées.



A L'ISSUE DE LA MANIFESTATION : ÉTABLIR UN BILAN PRÉCIS DES CONSOMMATIONS



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR MOINS CONSOMMER ?

- ☛ Sensibiliser au respect des ressources dans les vestiaires.
- ☛ Installer des rampes de robinets temporisés pour l'hydratation des sportifs branchés sur citernes.
- ☛ Encourager l'utilisation de contenant réutilisables et personnels (de nombreux trails imposent par exemple les éco-cups personnels dans la liste du matériel obligatoire).
- ☛ Penser des toilettes et un système d'assainissement adapté à la fréquentation et aux espaces (toilettes classiques ou sèches...).
- ☛ Si nécessaire, prévoir un mode de rafraichissement pour asperger les participants hors bouteilles plastiques et gobelets.
- ☛ Limiter la consommation d'eau pour le nettoyage des matériels à l'issue des courses.
- ☛ Si possible, optimiser les stocks d'eau issues de la récupération des eaux pluviales.
- ☛ Lors de l'événement, vigilance par un référent, pour rechercher et réparer d'éventuelles fuites sur les installations.

PRÉSERVER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

ANTICIPER ET CALIBRER

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

Considérant l'importance de ce point, l'organisateur a tout intérêt à nommer un référent sur cette thématique (bénévole ou salarié), dont les compétences seront notamment garantes de la sécurité des personnes et des biens, le respect des normes en vigueur et permettront des économies d'énergie souvent conséquentes.

AVANT LA MANIFESTATION :

- ☛ Poser un diagnostic sur la manifestation et identifier les postes et calibrer les besoins consommation d'énergies dans les différents postes : restauration, village arrivée ou départ, sonorisation du site, zones de ravitaillement, bivouac s'il en existe un...
- ☛ Identifier des pistes d'économie et planifier des évolutions progressives et réalisables au regard du contexte (lieu, équipe mobilisable, moyen, prestations de proximité adaptée...).
- ☛ Rechercher les partenaires techniques qui pourront aider à déployer les transformations envisagées (fournisseurs d'énergies renouvelables par exemple).

PENDANT LA MANIFESTATION :

- ☛ Pour éviter autant que possible les groupes électrogènes, favoriser les branchements sur secteur ou des installations temporaires fonctionnant avec des énergies vertes (exemple de panneaux photovoltaïques fournissant l'énergie nécessaire à un bivouac de 2 500 sportifs).
- ☛ Dimensionner les installations en fonction des pics de consommation (si possible, à anticiper dans le choix d'un site et à discuter avec les partenaires locaux).
- ☛ Tendre vers une forme de sobriété, ajuster les besoins à la fréquentation attendue et supprimer les consommations superflues (éclairage, chauffage/climatisation de

certaines espaces...), anticiper les pics de consommation pour les lisser (éviter plusieurs animations fortement consommatrices en même temps, se poser la question des horaires, pour les réalisations en journée...), ajuster le niveau de la sonorisation...



A L'ISSUE DE LA MANIFESTATION : ÉTABLIR UN BILAN PRÉCIS DES CONSOMMATIONS.

D'UNE MANIÈRE PERMANENTE :

- ➔ Appréhender l'ensemble des consommations des énergies dans son choix d'équipement : la consommation lors de l'utilisation mais également l'impact de la fabrication et le transport de ce matériel.
- ➔ Utiliser un équipement basse consommation : éclairage led, système de détection pour les zones fréquentées par intermittence...
- ➔ Utiliser, lorsque c'est possible, des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables.

AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- **Les collectivités de votre territoire.**
- **Les structures et syndicats de gestion de l'eau.**
- **Les structures et syndicats de gestion de l'électricité.**

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **CPPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **Conseil départemental** : Direction de l'Eau et de l'Environnement.



D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

**DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE :
LE MONDE DU SPORT À +2°C ET +4°C.
RAPPORT DU WWF FRANCE.
JUILLET 2021.**

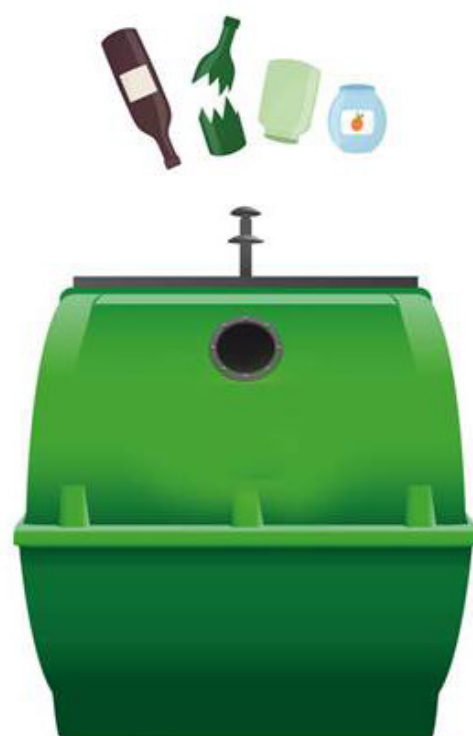
Réduire et gérer les déchets



Restes alimentaires



Emballages et papiers



Emballages en verre

CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« 40 millions de pratiquants, 16 millions de licenciés et 2,5 millions de manifestations sportives organisées chaque année. Les chiffres du milieu sportif français sont impressionnants... Une manifestation de 5 000 personnes génère à elle seule jusqu'à 2,5 tonnes de déchets, consomme en moyenne 1 000 kWh d'énergie et 500 kg de papier !

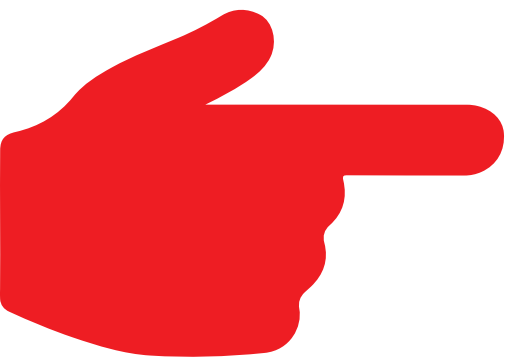
Chaque événement sportif est donc à l'origine d'une forte pression sur l'environnement et nos ressources naturelles ».

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Ils s'agit donc d'éviter en amont tous les déchets qui peuvent l'être et valoriser en aval ceux qui ne peuvent pas être évités ». Zero Waste France – Guide « Mon événement sportif zéro déchet.



TOUT COMPTE !

- La quantité de déchets évités se mesure en poids ou en volume par rapport à une édition antérieure du même événement et pour un même type de déchets.
- Les déchets pris en compte sont les déchets liés au montage, au déroulement et au démontage de l'événement.
- Pour les plus gros événements, lorsqu'ils sont récurrents, il est intéressant de mettre en place des indicateurs annuels de déchets produits par type, en volume, en tonnes, etc rapportés au nombre de personnes sur l'événement (nombre de spectateurs/visiteurs accueillis ...) est préconisée.
- En cas de remplacement de produits à usage unique par des produits réutilisables, il est essentiel de s'assurer de la réutilisation effective de ces produits (ex: suivi du taux de restitution des gobelets réutilisables, etc.).



VERS DES MANIFESTATIONS ZERO DÉCHETS :

ENCLANCHER LA DÉMARCHE !

Cet engagement relatif aux déchets générés par l'organisation de l'événement vise à ce que l'organisateur réduise et gère les déchets produits lors de l'événement.

Comme en matière sportive, il est important d'enclencher la démarche par des actions simples et ciblées, pour s'améliorer ensuite chaque année en montant le niveau des engagements et actions mises en place. L'idéal ici est aussi de commencer par mesurer le poids des déchets produits lors de l'édition précédente, avant de définir une politique globale de gestion des déchets.

FOCUS

Pour éviter cette production, on peut utiliser la règle des 5 R :

- ➔ **Refuser** : bien choisir les produits que l'on va consommer en refusant les plus polluants et générateur de déchets (produits à usage unique par exemple, produits publicitaires...)
- ➔ **Réduire** : faire le point sur les stocks, moins consommer et mieux consommer en choisissant des produits plus durables.
- ➔ **Réutiliser** : ce point découle des précédents. Si l'on est mieux équipé, nous pouvons réutiliser plus longtemps les matériels et produits achetés.
- ➔ **Recycler** : comme vu dans l'engagement n°4, on peut s'interroger avant d'acheter un produit sur ce qu'il deviendra après utilisation. Sera-t-il recyclé ?
- ➔ **Composter** (rot en anglais) : une organisation sportive génère des déchets organiques, se poser la question de leur compostage. Privilégier les produits biodégradables.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS POUR ÉVITER OU LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

- ➔ Pour la restauration, la signalétique... privilégier les matériaux et ustensiles durables plutôt qu'à usage unique : disposer par exemple d'éco-cups génériques et donc réutilisables d'une année sur l'autre, voire mutualisables avec d'autres événements. Attention à penser le système de consigne mais aussi le lavage et le stockage.
- ➔ Encourager l'utilisation de gourdes.
- ➔ Pour les ravitaillements, éviter de choisir des produits sur emballés, privilégier le vrac ou des emballages réutilisables.
- ➔ Adapter les stocks en fonction des besoins et de la fréquentation attendue. En cas de surplus prévoir des dons si les matières sont périssables, dans le cas contraire, de bonnes conditions de stockage pour réutiliser le matériel ou les produits lors des éditions prochaines.
- ➔ Identifier avec les prestataires et fournisseurs des pratiques de récupération d'emballages, palettes, consigne des bouteilles en verre...
- ➔ Disposer d'équipements adaptés et correctement dimensionnés par rapport aux besoins : conservation (camion frigorifique...), préparations et cuissons, nettoyage (espace plonge adapté, lave-vaisselle de collectivité...) produits, bacs et accès à l'eau.
- ➔ Mutualiser, louer ou emprunter des équipements (matériel de cuisine mais également ustensiles, couverts...).

BIEN PENSER LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR OPTIMISER LEUR VALORISATION

- ➔ Avant la manifestation : solliciter les syndicats de traitement des déchets pour penser un système de tri efficace (les modes de tri peuvent différer en fonction des collectivités), former l'ensemble des bénévoles

et personnels aux consignes de tri, identifier les modes de collectes, disposer de containers adaptés, s'assurer des filières de recyclage adaptées a posteriori. Y compris pour les déchets organiques (compostage alimentaire, gestion de toilettes sèches par exemple).

- ➔ Pendant celle-ci : proposer à chaque partie prenante, un système de tri complet (tous les types de déchets), visible, correctement dimensionné et régulièrement inspecté et vidé. Plus le tri est simple et clair, plus il est efficace !
- ➔ Sensibiliser à la question des déchets en donnant aux partenaires concernés (syndicat de gestion des déchets en particulier), les moyens de faire connaître leurs actions.
- ➔ Après la manifestation, s'assurer que l'ensemble des déchets ont été traités. Etablir le bilan à l'aide d'indicateurs précis.

JUSQU'À L'EXCELLENCE !

Le Ministère des sports pose des objectifs ambitieux, à viser sur une olympiade par exemple (4 ans).

- ➔ Suppression de 90 % du « plastique à usage unique » mis en circulation (hors produits médicaux) par rapport à un événement de référence (édition antérieure, événement similaire, projet initial avant la mise en place de la politique de réduction des déchets). En dernier recours, lorsque l'accès à la donnée est impossible, l'objectif sera de limiter au maximum le plastique à usage unique et de se rapprocher le plus possible du 0 plastique à usage unique » ;
- ➔ Réduction de 30 % les déchets (hors déchets alimentaires) par rapport à la situation de référence (diagnostic initial de la gestion des déchets avant la mise en place de la politique de gestion des déchets) ;
- ➔ 80 % des déchets recyclés ou valorisés, hors valorisation énergétique (il est à noter que la loi AGECE impose que 100 % du plastique soit recyclé d'ici 2025) ;
- ➔ 80 % des déchets alimentaires* non évités valorisés (compostage, méthanisation...) ;
- ➔ 100 % des bénévoles et personnels formés aux consignes de tri sur site, en lien avec le gestionnaire et/ou la collectivité locale.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- **Les collectivités de votre territoire.**
- **Les organismes de collectes locaux (syndicats ou EPCI), puis les structures et syndicats de gestion des déchets.**

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **TRifYL**, Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- **CPIE** - des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)
- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Conseil départemental** : Direction de l'Eau et de l'Environnement. Service randonnée et transition écologique.

➔ D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

**ASSOCIATION ZERO WASTE FRANCE
GUIDE DE L'ÉVÉNEMENT SPORTIF
ZERO DÉCHET. [HTTPS://WWW.ZEROWASTEFRANCE.ORG/PUBLICATION/MON-EVENEMENT-SPORTIF-ZERO-DECHET](https://www.zerowaste-france.org/publication/mon-evenement-sportif-zero-dechet)**

**Valoriser et promouvoir l'égalité,
l'inclusion, l'accessibilité au
plus grand nombre, la solidarité
et la citoyenneté**



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Le respect, l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté, la solidarité, l'altruisme et la tolérance sont revendiqués par les institutions sportives dès leur origine. L'égalité des chances, le refus de toute forme de discrimination, la cohésion et le lien social sont venus compléter le cadre de référence éthique du monde sportif, en totale adéquation avec les finalités poursuivies par l'économie sociale et solidaire » soulignait en 2018 le Ministère des sports dans son dossier thématique « Economie sociale et solidaire et sport », rédigé à l'attention des associations sportives pour qu'elles valorisent davantage leur action et prennent toute leur place dans ce mouvement.

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

COMMENT ?

AVEC QUI ?

QUELLES RESSOURCES À DISPOSITION ?

Promouvoir l'égalité et lutter contre toutes formes de discrimination.

Le MJS invitent les organisateurs à « contribuer à la construction d'une société plus inclusive » en profitant de la manifestation pour promouvoir la lutte contre toutes les formes de discriminations et violences associées (racisme, homophobie, inégalités de genre...). Le sujet a déjà été évoqué dans la volet communication (engagement n°3).

Parmi les exemples d'actions concrètes :

- La sensibilisation et l'éducation des plus jeunes par le témoignage d'athlètes ayant subi des discriminations, des interventions dans les écoles et les centres de formation ; la mise en place, dans la mesure du possible, de conditions visant à permettre la participation des différents types de public à une animation ou à une compétition sportive « pour tous » parallèle (sport féminin, LGBTQ, handisport, sports adaptés, etc.) ;
- La mise en place, si besoin, d'un dispositif d'écoute ou de signalement permettant aux spectateurs, sportifs et autres participants de s'exprimer lorsqu'ils sont confrontés à une situation le nécessitant (racisme, homophobie, violences...);
- L'organisation est notamment invitée à tout mettre en œuvre pour que l'événement ne conduise pas à créer (directement ou indirectement) un traitement inéquitable entre hommes et femmes (placées dans une situation comparable).



FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE, dans la participation aux épreuves comme dans le public. Pour ce faire,

- ☛ Penser une politique tarifaire différenciée qui ne fasse pas barrage à certains publics (chômeur, bénéficiaires de RSA, étudiants, retraités, familles...).
- ☛ Adapter le règlement d'épreuves spécialement ouvertes à l'inclusion (constitution d'équipes sur des critères d'âge spécifiques par exemple, épreuves promouvant la pratique mixte, ou valorisant les rencontres de populations issus de territoires différents...),
- ☛ Rechercher les partenariats avec les structures du territoire volontaires pour impliquer leurs adhérents autour de l'évènement : maisons de quartier, MJC, CCAS, club aînés, ...

PENSER L'ACCESSIBILITÉ DE SON ÉVÈNEMENT DE MANIÈRE GLOBALE

Vouloir un événement le plus inclusif possible, implique d'apporter un soin particulier à son accessibilité. Des règles simples prévalent pour travailler cette question :

- ☛ L'accessibilité doit être envisagée au sens large...
- ☛ Le plus souvent, les mesures envisagées au départ pour un public spécifique, sont appréciées du plus grand nombre.
- ☛ Penser l'accessibilité physique des espaces : faciliter les déplacements (cheminements, rampes d'accès...), aménagement d'emplacements adaptés aux spectateurs en situation de handicap et à leurs accompagnateurs, prévoir des espaces de repos (banc...), adopter une signalétique simple pour orienter le public sur les différents espaces (buvette, toilettes...), limiter le temps d'attente aux entrées (coupe file), rendre les espaces de commodité et de convivia-

lité accessibles à tous (hauteur d'enfant ou personne en fauteuil...). Penser également l'accessibilité aux moyens de transports et aux espaces de camping ou bivouac si ces derniers sont organisés.

- ☛ Penser l'accessibilité des contenus comme vu dans l'engagement n°3 consacré à la communication. En amont, donner aux futurs participants ou visiteurs ayant des besoins spécifiques, les moyens d'exprimer ces besoins et ainsi de mieux préparer leur venue. Sur le site, doter l'évènement d'une signalétique lisible par tous, utiliser des pictogrammes, s'assurer que les informations concernant la programmation, l'orientation mais aussi les modalités pratiques sont visibles de tous (hauteur, taille de police...).

FOCUS

Déployer une stratégie globale pour favoriser l'accès et la participation des personnes en situation de handicap (PSH).

L'inclusion de PSH (accueil dans les équipes salariés ou bénévoles, accueil du public, participation de sportifs en situation de handicap physique, mental ou psychique) mérite d'être abordée de manière globale et bien en amont, avec les experts à disposition sur le territoire (associations œuvrant dans le champ du handicap en particulier, institutions, structures d'accueil...). Voir rubrique Vos partenaires et Ressources.

Les petits + : ici aussi établir le bilan des actions menées pour attirer des publics parfois éloignés de la manifestation sera important. En recueillant notamment le retour des publics visés, les mesures prises pourront être élargies ou améliorées lors des éditions suivantes.

DÉPLOYER UNE ACTION DE SOLIDARITÉ

Ancré sur son territoire et porteur des valeurs de solidarité, l'organisateur définit un engagement dans une cause solidaire, soit en direction d'une même association sur plusieurs années, soit de manière « tournante » à chaque édition.

Le Ministère de sports suggère plusieurs types d'actions, parmi lesquelles :

- ☛ Une collecte de fonds (prélèvement sur les inscription ou appel aux dons) ou de matériels.
- ☛ La mise à disposition d'espaces publicitaires ou de moyens (logistique ou humain) au profit de l'association soutenue ;
- ☛ La mise en place d'actions (événementielles) spécifiques pour promouvoir l'association.

- ☛ Une contribution à la vie sportive et culturelle locale pour aider les personnes défavorisées : mise à disposition de bénévoles au profit d'autres manifestations par exemple.

Le bilan sera réalisé chaque année, et consolidé s'il concerne un engagement pluriannuel, de manière à notamment à s'assurer de contribuer à une cause qui réponde dans la durée à un enjeu pertinent pour le territoire d'accueil de l'événement.

VALORISER

LES LIENS SOCIAUX, L'ENGAGEMENT ET LA CITOYENNETÉ

En travaillant à l'accessibilité de la manifestation au plus grand nombre, l'organisateur favorise le lien social : il génère des rencontres et des échanges, permet des expériences... :

- ☛ En amont par la mobilisation des différentes parties prenantes (bénévoles, institutions, prestataires, fournisseurs...).
- ☛ Pendant la manifestation par la mobilisation de la population dans l'accueil et le soutien aux participants, par l'accueil du public...
- ☛ En conduisant des citoyens à s'engager dans une mission de bénévolat, pour quelques jours ou plus longtemps, il favorise aussi l'engagement au service des autres.

Les petits + : innover dans le recrutement des bénévoles !

De nouvelles formes de recrutement des bénévoles sont sans doute à promouvoir. Notamment pour couvrir les besoins identifiés pour la tenue de l'événement lui-même. Parmi les pistes à creuser le « bénévolat d'insertion » ou la mise en place d'une plateforme d'engagement des jeunes sur leur territoire. Voir Engagement n°9.

PARTICIPER

À LA SOLIDARITÉ ENTRE ORGANISATEURS

Parce qu'organiser une manifestation sportive s'avère souvent complexe (et peut parfois générer du découragement) pouvoir échanger et mutualiser questionnement et solutions est utile !

- ☛ Echanger les bonnes pratiques entre organisateurs sur un même territoire ou avec d'autres acteurs du champ sportif, partager les problématiques pour envisager des solutions communes.
- ☛ Se saisir des espaces existants : le centre de ressource et d'information bénévoles (CRIB) qui favorise la formation des bénévoles dans de nombreux domaines, la commission départementale relative aux espaces sites et

itinéraires (CDESI) pour les sports de nature, des réseaux d'organisateur (trouver des références. Blog Orga).

- ☛ Favoriser les projets inter-associations, la solidarité entre structures, les invitations sur les événements des uns et des autres.

AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- Les collectivités de votre territoire.
- Les structures locales œuvrant dans le domaine de l'action sociale, du handicap, de la jeunesse et de l'éducation populaire... : centres sociaux, associations caritatives, associations de jeunesse, clubs des aînés...

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Fédérations départementales des associations caritatives**
- **Associations œuvrant dans le domaine du sport et du handicap** :
 - Comité départemental handisport
 - Comité départemental du sport adapté.
 - Associations œuvrant dans le champ de la lutte contre les inégalités, pour l'égalité hommes/femmes...
- **CIDFF du Tarn** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
- **Associations de jeunesse et d'éducation populaire** :
 - Fédération départementales des Maisons des jeunes et de la culture
 - Francas du Tarn
 - Fédération départementale Léo Lagrange
 - Uni-cités Tarn
- **Association r'ESSources**
- **Conseil départemental** - Direction de l'Emploi et de l'Insertion. Maison départementale de l'Autonomie.
- **Services de l'Etat** : Service départemental jeunesse, engagement et sports, en charge du Service National Universel (SNU). Directions des services départementaux de l'Éducation nationale du Tarn



D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

DEVENEZ BÉNÉVOLE AVEC JEVEUXAIDER.GOUV.FR

**Assurer un financement
responsable de l'événement
et contribuer à la valorisation
économique du territoire
qui l'accueille**



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

A événement sportif éco-responsable... financement responsable. Le montage d'un budget est toujours difficile. Pour pérenniser la manifestation, la recherche de l'équilibre des recettes et des dépenses reste indispensable, celle d'un excédent financier qui pourra asseoir la pérennité de l'association plus que souhaitable.

Mais à quel prix ?

**CONCRÈTEMENT,
QUE FAIRE ?**

COMMENT ?

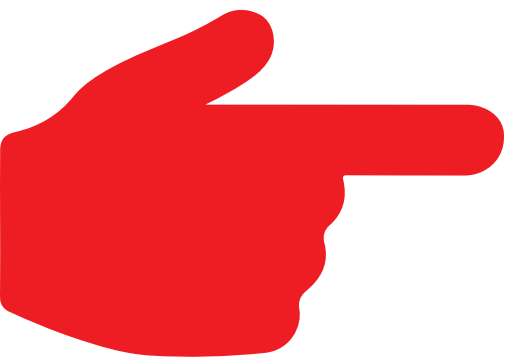
AVEC QUI ?

**QUELLES RESSOURCES
À DISPOSITION ?**

Optimiser et diversifier ses ressources

L'optimisation et la diversité des ressources sera recherchée. Plusieurs indicateurs pourront aider les organisateurs à estimer leur solidité financière.

- Diversifier les financeurs publics et limiter le taux de dépendance à ces financements.
- Les recettes issues des inscriptions des sportifs et des entrées publiques seront envisagées dans le cadre de politiques tarifaires ménageant aussi l'accessibilité du plus grand nombre à l'événement. L'application de tarifs réduits pourra s'avérer pertinente en direction des publics spécifiques, évoqués notamment dans l'engagement n°7. Mais il nécessitera d'être compensé par d'autres ressources.
- La vente de prestations (buvettes, restauration, produits dérivés...) devra être optimisée. Mais toujours conçue dans le respect des engagements de la Charte. Les équilibres ne sont pas toujours aisés à trouver. Mais cette recherche est indispensable.
- Le sponsoring enfin, devra aussi être considéré dans le respect des engagements pris par ailleurs. Le Ministère des sports invite par exemple les organisateurs signataires de la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements à horizon 2024, à entraîner sur une Olympiade, 80 % des sponsors dans l'atteinte des objectifs de la charte. Il précise qu'il s'agit de « donner une nouvelle dimension aux partenariats de sponsoring en les rendant plus écoresponsables par leur soutien à des actions sociales, environnementales et sociétales cohérentes avec les engagements de la Charte. La mise en œuvre de cet engagement requiert de présenter à l'ensemble de ses sponsors les engagements de la Charte puis d'organiser, en cohérence avec leur stratégie RSE, la déclinaison d'un ou de plusieurs engagements de la Charte dans leurs modalités de participation à l'événement. Exemples concrets ? Achats responsables, critères de sélection des fournisseurs, dotation en équipement/nature laissée en héritage pour le territoire ou le site d'accueil, formation/montée en compétences des acteurs locaux et/ou des équipes, soutien à la réalisation d'une étude d'impact - biodiversité, bilan carbone...- etc.).



MAÎTRISER SES DÉPENSES... ET LE FAIRE SAVOIR !

La maîtrise des postes de dépenses est déjà un sport largement pratiqué par les organisateurs d'événements, sans doute plus encore que jamais dans le contexte économique actuel. Les éléments vus dans les engagements précédents doivent conduire à court et moyen termes, à des baisses de charges.

Leur mesure, précisément poste par poste, sur plusieurs éditions, est donc primordiale et peut s'avérer motivante. Il importe, pour faire partager le plus largement possible la démarche et ses enjeux, de penser à faire connaître les efforts engagés et surtout les résultats obtenus.

Certains organisateurs n'hésitent plus à faire connaître aux participants comme au public, les grandes masses de leur budget (affichage par exemple). Une transparence motivée par des enjeux pédagogiques, autant que par l'opportunité de valoriser la démarche vertueuse engagée, et ainsi, susciter l'adhésion et fidéliser toutes les parties prenantes.

CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TERRITOIRE ET FAVORISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Si la manifestation permet assurément d'animer le territoire et de créer du lien social, elle s'inscrit aussi dans l'économie locale et favorise la promotion du territoire. De plus en plus d'organismes n'hésitent plus à le revendiquer.

CONCRÈTEMENT :

- ➔ Privilégier les prestataires et fournisseurs locaux, solliciter le tissu économique de proximité.
- ➔ En cas de salariat, localiser l'équipe et les bureaux sur le territoire, pour une plus grande proximité avec les habitants, les bénévoles, les prestataires et les partenaires institutionnels et économiques.
- ➔ S'attacher à mesurer les impacts économiques de l'événement sur le territoire. Ce travail est toujours intéressant même s'il peut s'avérer compliquer pour être crédible. Des méthodes plus ou moins poussées et complexes peuvent être déployées. Le recours à des experts peut être utilement rechercher. Pourquoi ne pas mobiliser les ressources universitaires du territoire ?
- ➔ Une manifestation peut rapidement contribuer à faire connaître un territoire, voire participer à son identité. L'image positive de l'événement éco-responsable peut rejillir sur l'image du territoire. L'événement devient un très bon ambassadeur du territoire qui l'accueille.
- ➔ Dès lors il est intéressant de mettre en avant ses richesses (historiques, patrimoniales, naturelles, économiques...).
- ➔ Le travail en lien avec le ou les acteurs de tourisme du territoire est indispensable pour faire connaître les ressources touristiques aux parties prenantes de la manifestation (hébergement, restauration, prestations culturelles...).
- ➔ Proposer aux acteurs locaux de travailler sur la thématique de votre événement en amont et le temps de la manifestation (vitrine décorée, jeux, promotions...).



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?

VOS PARTENAIRES LOCAUX

- Les collectivités de votre territoire.
- Les entreprises locales
- Les acteurs locaux du tourisme : offices du tourisme, hébergeurs, restaurateurs, sites touristiques...

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Centres de Ressources et d'Informations des Bénévoles du Tarn (CRIB)**
- **Association r'ESSources**
- **L'agence « Tarn Attractivité »** (anciennement appelé Comité Départemental du Tourisme du Tarn)

Conseil départemental : Service sports et actions pour la jeunesse

D'AUTRES BONNES ADRESSES ET RESSOURCES NATIONALES EN FIN DE GUIDE !

RÉFÉRENCES SUR DES
MÉTHODOLOGIES DE CALCUL
DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
DU SPORT. DU PLUS SIMPLE
AU PLUS COMPLEXE, CDES.

Mobiliser, respecter et valoriser les ressources humaines engagées dans l'organisation de la manifestation (bénévoles et salariés)



CONTRIBUTION AUX ODD



C'EST DIT !

« Sans les bénévoles rien ne serait possible ! »...

Cette ressource précieuse est donc aussi à préserver et consolider, durablement.

MOBILISER

RESPECTER ET VALORISER LES BÉNÉVOLES

Pour préserver les ressources mais aussi redonner du sens à l'engagement associatif, le CNOSEF et le Ministère des sports appellent à une « gestion responsable des bénévoles et des volontaires », évoquant « la mise en place d'une politique volontariste de ressources humaines et de recrutement sans discrimination d'âge, de sexe, de genre, de handicap, de religion, d'origines, d'opinions politiques, etc. et orientée vers l'insertion ».

Les organisateurs d'événements sont invités à mettre en place une cellule de gestion des bénévoles et volontaires qui pourra bien définir les besoins sur l'ensemble des postes à traiter, assurer les recrutements nécessaires et enfin s'assurer que les missions confiées aux uns et aux autres sont bien en adéquation avec leur rôle.

Une gestion responsable des bénévoles et volontaires consiste notamment à :

- ➔ Ne pas leur confier de missions clés, usuellement prises en charge par un salarié ;
- ➔ Les impliquer selon un volume horaire adapté à leur âge et à la réglementation de droit commun applicable ;
- ➔ Valoriser leur implication en les accompagnant notamment dans les démarches de reconnaissance des connaissances acquises (passeport bénévole, compte engagement citoyen, Validation des acquis professionnels...);
- ➔ Leur proposer les formations nécessaires à la bonne réalisation de leur mission et au respect des objectifs de la Charte ; proposer

**CONCRÈTEMENT,
QUE FAIRE ?**

COMMENT ?

AVEC QUI ?

**QUELLES RESSOURCES
À DISPOSITION ?**

des rencontres avec des experts par un partage de ressources...

- ☛ Favoriser leur intégration au sein des équipes (temps collectifs pour partager leur expérience, création d'un réseau de bénévoles, etc.) ;
- ☛ Rembourser les frais liés à leur engagement (contre justificatifs et selon les règles internes préalablement définies et acceptées) ;
- ☛ Favoriser l'accès au bénévolat pour les personnes en situation de handicap ;
- ☛ Favoriser l'engagement de bénévoles issus des zones de géographie prioritaire ;
- ☛ Leur proposer des conditions d'accueil, et des outils conformes avec les engagements précités (ex : mise à disposition de gourdes réutilisables, etc.).

Il est toujours intéressant de garder le lien avec les différents bénévoles et/ou de les faire témoigner (article, vidéo, intervention dans des écoles, etc.) afin de les valoriser et ainsi contribuer à développer une culture de l'engagement.

MOBILISER RESPECTER ET VALORISER LES SALARIÉS !

Les conditions d'embauche et de travail des salariés dans le milieu associatif sportif, et notamment dans le secteur événementiel, soulèvent régulièrement des interrogations voire des inquiétudes. Outre le respect des obligations légales et celles posées dans la Convention collective des métiers de l'animation, l'organisateur eco-responsable devra aussi veiller à mobiliser et valoriser les salariés, dans le respect des valeurs prônées par la manifestation.

CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DES ASSOCIATION

☛ Faire évoluer les statuts de l'association pour :

- Inciter au renouvellement réguliers des mandats,
 - Renforcer la féminisation des instances dirigeantes voire favoriser une parité femmes/hommes. Petit rappel : sur l'ensemble des associations, deux présidents sur trois sont des hommes, lorsque trois secrétaires sur cinq sont des femmes ! Seules 24% des associations sportives sont présidées par une femme, contre 35 % pour l'ensemble des associations...
 - Favoriser la prise de responsabilités en binômes pour faciliter l'intégration de nouveaux dirigeants et la transmission de connaissances et compétences...
 - Favoriser des équipes intergénérationnelles
 - Favoriser particulièrement l'investissement de jeunes bénévoles.
- ☛ Communiquer sur le fonctionnement de l'association et non seulement ses actions : penser le partage des décisions, veiller à la transparence des prises de décisions, au partage des éléments d'activités...
 - ☛ Impliquer progressivement de nouveaux bénévoles dans les instances de gouvernance afin d'en renouveler les membres, penser des délégations de responsabilités.
 - ☛ Chercher les équilibres entre un fonctionnement très hiérarchisé et les logiques de réseaux risquant l'étiollement en testant des outils de partage de la décision adaptés à chaque contexte.



AVEC QUI TRAVAILLER CES ACTIONS ?


VOS PARTENAIRES LOCAUX

- Les collectivités de votre territoire.

VOS PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

(RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES EN FIN DE GUIDE)

- **CDOS** - Comité départemental olympique et sportif
- **Comité départemental de la discipline concerné, et plus largement instances fédérales régionales et nationales**
- **CRIB**
- **Association r'ESSources**

 **D'AUTRES BONNES
ADRESSES
ET RESSOURCES
NATIONALES
EN FIN DE GUIDE !**

ANNUAIRE DES PARTENAIRES TARNAIS

Pour travailler tous les engagements, les **partenaires majeurs** de ce Guide proposent des ressources et des accompagnements collectifs.

D'autres partenaires, plus spécialisés sur l'un ou l'autre des engagements de la Charte, sont présentés en suivant, par engagement.

LES MAJEURS !

CDOS du Tarn (Comité départemental olympique et sportif)

148 avenue Dembourg – 81000 ALBI

Tel : 05.63.46.78.50 / mail : sport@cdostarn.fr

site internet <https://cdos-tarn.fr>

CPIE des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

Rue René Lencou – 81120 Réalmont

Tel : 05.63.34.09.90 / mail : contact@cpie81.fr

site internet <https://www.cpie81.fr>

TRiFYL - Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
3316 Route de Sieurac – 81300 LABESSIERE
CANDEIL

Tel : 05.63.81.23.00

site internet <https://www.trifyl.fr>

Département du Tarn

- Service Sports et Actions pour la jeunesse
- Pôle sport
- Mission sports de nature – CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires des sports de nature)

Hôtel du département

Lices Poincaré – 81000 ALBI

Tel : 05.63.45.65.94 / mail : jeunesse-sports@tarn.fr

site internet : <https://tarn.fr>

Association des maires et des élus locaux du Tarn

188 rue de Jarlard – 81000 ALBI

Tel : 05.63.60.16.30

mail : contact@maires81.asso.fr

site internet <https://www.maires81.asso.fr>

Service de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports.

Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn

Tel : 05.67.76.59.29 /

mail : ce.sdjes81@ac-toulouse.fr

site internet : <https://www.ac-toulouse.fr/service-departemental-jeunesse-engagement-et-sport-sdjes-dans-le-tarn-123377>

ENGAGEMENT 1

Respecter le site qui accueille la manifestation et contribuer à sa préservation.

- ➔ CDESI - Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature. L'annuaire de la CDESI peut vous aider à repérer les acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'espace ou la protection de l'environnement, sur le territoire qui vous intéresse.
- ➔ CDOS - Comité départemental olympique et sportif du Tarn
- ➔ Comité départemental sportif de la discipline concernée par la manifestation
- ➔ Département du Tarn
- ➔ Service sports et actions pour la jeunesse
- ➔ Direction de l'eau et de l'environnement
- ➔ Service randonnée et transition écologique
- ➔ Pôle espaces naturels et Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes
- ➔ Mission espaces boisés
- ➔ Association des maires et des élus locaux du Tarn
- ➔ Services de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- ➔ Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn
- ➔ Si l'évènement est situé dans son périmètre : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

ENGAGEMENT 2

Déployer des actions de sensibilisation au développement durable, en direction des parties prenantes à l'organisation, des participants, des accompagnants et du public.

- ➔ CDOS - Comité départemental olympique et sportif du Tarn
- ➔ CPIE des Pays tarnais (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

- ☛ TRifYL, Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- ☛ Comité départemental de la discipline concernée par la manifestation
- ☛ Conseil départemental
 - **Service sports et actions pour la jeunesse**
 - Mission sports de nature – CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires des sports de nature)
 - **Direction de l'eau et de l'environnement**
 - Service randonnée et transition écologique
- ☛ Services de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn
- ☛ Si l'évènement est situé dans son périmètre : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

ENGAGEMENT 3

Concevoir une communication responsable : Pour délivrer des messages de lutte contre les violences, pour l'égalité et l'inclusion.

- ☛ CDOS – Comité départemental olympique et sportif du Tarn
- ☛ Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Tarn
- ☛ Services de l'Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports. Directions des services départementaux de l'Education nationale du Tarn.
- ☛ Comité départemental du sport adapté
- ☛ Comité départemental handisport

ENGAGEMENT 4

Acheter des biens et des services responsables : choisir des équipements, des matériels, des prestations éco-respectueux, éthiques et solidaires.

- ☛ CDOS
- ☛ L'agence « Tarn Attractivité » du Tarn (anciennement appelé Comité Départemental du Tourisme du Tarn)
- ☛ Banque alimentaire du Tarn
- ☛ CPIE
- ☛ Nature et Progrès
- ☛ Chambre d'agriculture du Tarn – Guide des producteurs bio du Tarn. <https://guidebio.tarn.fr/>
- ☛ Chambre de métiers et de l'artisanat
- ☛ Réseau des Recycleries

ENGAGEMENT 5

Limiter l'impact environnemental des transports et déplacements.

- ☛ CDOS
- ☛ Conseil départemental : Pour découvrir le Plan Tarn Vélo - Direction de l'Eau et de l'Environnement. Service Randonnée et transition écologique.
- Votre partenaire régional
- ☛ Région Occitanie – LIO : transport interurbain.

ENGAGEMENT 6

Maîtriser la consommation des ressources (eau, énergie).

- ☛ CDOS
- ☛ CPIE
- ☛ Conseil départemental : Direction de l'Eau et de l'Environnement

ENGAGEMENT 7

Réduire et gérer les déchets.

- ☛ Trifyl
- ☛ CPIE
- ☛ CDOS
- ☛ Conseil départemental : Direction de l'Eau et de l'Environnement. Service randonnée et transition écologique

ENGAGEMENT 8

Valoriser et promouvoir l'égalité, l'inclusion, l'accessibilité au plus grand nombre, la solidarité et la citoyenneté.

- ☛ CDOS
- ☛ Fédérations départementales des associations caritatives
- ☛ Associations œuvrant dans le domaine du sport et du handicap :
- ☛ Comité départemental handisport
- ☛ Comité départemental du sport adapté.
- ☛ Associations œuvrant dans le champ de la lutte contre les inégalités, pour l'égalité hommes/femmes...
- ☛ CIDFF du Tarn (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- ☛ Associations de jeunesse et d'éducation populaire
- ☛ Fédération départementales des Maisons des jeunes et de la culture
- ☛ Francas du Tarn
- ☛ Fédération départementale Léo Lagrange

- ☛ Uni-cités Tarn
- ☛ Conseil départemental – Direction de l’Emploi et de l’Insertion
- ☛ Services de l’Etat : Service départemental jeunesse, engagement et sports, en charge du Service National Universel (SNU). Directions des services départementaux de l’Education nationale du Tarn

ENGAGEMENT 9

Assurer un financement responsable de l’événement et contribuer à la valorisation économique du territoire qui l’accueille.

- ☛ CDOS
- ☛ Centres de Ressources et d’Informations des Bénévoles du Tarn (CRIB)
- ☛ OMEPS Albi
- ☛ CDOS
- ☛ OMEPS Castres
- ☛ Association r’ESSources.
- ☛ L’agence « Tarn Attractivité » du Tarn (anciennement appelé Comité Départemental du Tourisme du Tarn)
- ☛ Conseil départemental : Service sports et actions pour la jeunesse

ENGAGEMENT 10

Mobiliser, respecter et valoriser les ressources humaines (bénévoles et salariés) engagées dans l’organisation de la manifestation.

- ☛ CDOS
- ☛ Comité départemental sportif de la discipline concerné, et plus largement instances fédérales régionales et nationales
- ☛ Centres de Ressources et d’Informations des Bénévoles du Tarn (CRIB) : 4 CRIB dans le Tarn
- ☛ Association R’ESSources pour l’économie sociale et solidaire. 09 71 26 33 03. infos@ressourcestarn.fr, 7, Bd Andrieu 81000 Albi
- ☛ CDOS du Tarn. 05 63 46 18 50. sport@cdostarn.fr. <http://www.tarn.franceolympique.com/> 148, Avenue Dembourg 81000 Albi
- ☛ Office municipal d’éducation physique et des sports (OMEPS) de Castres. 05 63 59 26 09. contact@omeps-castres.fr - <http://www.omeps-castres.fr>. Domaine de Gourjade 81100 Castres.
- ☛ Université pour tous du Tarn. 05 63 50 12 99. contact@universitepourtous81.fr - <https://www.universitepourtous81.fr>. Maison des associations – Place du 1er mai 81100 Castres

DES EXPERTS ET DES RESSOURCES NATIONALES POUR ALLER PLUS LOIN

L’ADEME (Agence de l’environnement et de la maîtrise des énergies) met de nombreuses ressources à disposition, comme en témoigne le tableau ci-après.

Pour comprendre, s’inspirer et agir pour la transition écologique :

<https://agirpourtatransition.ademe.fr>

Pour une approche globale de l’événementiel responsable et pour établir le diagnostic de votre manifestation ou future manifestation, rendez-vous sur la plateforme de l’ADEME dédié à l’Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d’Evénements (ADERE).

<https://evenementresponsable.ademe.fr/>

Pour retrouver l’ADEME en Occitanie : Direction régionale (site de Toulouse) : 05 62 24 35 36. ou <https://occitanie.ademe.fr/lademe-en-region>

Un portail généraliste « pour s’informer sur les enjeux de l’environnement et du développement durable et trouver des services utiles » : <https://www.notre-environnement.gouv.fr>

Page dédiée à **l’organisation des événements sportifs écoresponsables.**

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/comment-organiser-des-evenements-sportifs-ecoresponsables>.

Ressources nationales et régionales généralistes, pour les organisateurs de manifestations sportives

☛ Comité national olympique et sportif (CNOSF)

- Tout savoir sur la responsabilité sociétale des organisations sportives sur la plateforme dédiée, du Comité nationale olympique et sportif français. Retrouvez-y notamment une boîte à outil très fournie. Attention : Inscription obligatoire au nom d’une association sportive affiliée au mouvement sportif ! <https://rso.franceolympique.com>
- Découvrir la plateforme numérique dédiée au label « Développement durable, le sport s’engage ». <https://label-dd.franceolympique.com>

👉 **Ministère des sports**/ Transition écologique

- Pour renforcer l'éco responsabilité du sport : découvrir l'agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) – Le sport au service des ODD – Investir dans le sport pour atteindre les ODD.

<https://www.sports.gouv.fr/renforcer-l-ecoresponsabilite-du-sport-1189>

- Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements à horizon 2024. <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/charte-des-15-engagements-coresponsables-des-organisateur-d-v-nements-horizon-2024-5207.pdf> Charte co-produite par le Ministère et le WWF France.

👉 **WWF France.** Le Fonds Mondial pour la nature (WWF) et sa déclinaison française ont co-produit la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs durables. Il partage aussi régulièrement des études comme en 2021 le rapport : Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C. A retrouver : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-07/02072021_Rapport_Derreglement-climatique_le_monde_du_sport_a_plus_2_et_4_degres_WWF%20France_4.pdf

👉 **Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.** Les ressources pour des événements plus responsables. Site de Paris 2024 :

- **Le Guide de Paris 2024 pour des événements responsables** : <https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/2875255/le-guide-de-paris-2024-pour-des-evenements-responsables?>

👉 **Coach Climat** (Paris 2024, CNOSF, Ministère des sports), l'outil pour s'engager vers un sport bas carbone. Un outil d'aide à la décision qui vous accompagne pour estimer et comprendre les émissions CO₂ de votre événement, puis les réduire. <https://coach-climat.paris2024.org>

👉 **Fair-play for planet.** Plateforme de ressources et de labélisation destinée aux clubs, sites et organisateurs d'événements sportifs responsables. <http://www.fairplayforplanet.org>

👉 **Good Planet.** La Fondation propose aux particuliers, aux entreprises mais aussi aux organisateurs d'événements, des outils pour calculer l'empreinte carbone des événements. « Évaluez les émissions de gaz à effet de serre liées à une manifestation : énergie, déplacements, restauration, hébergement, matériaux et services, fret. Des repères pour mieux comprendre votre impact ».

<https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/>

👉 **Pour les pros... mais pas que !** Norme internationale des acteurs de l'événementiel responsables : ISO 20121

<https://www.iso.org/fr/iso-20121-sustainable-events.html>. Une brochure gratuite pour découvrir cette norme : <https://www.iso.org/fr/publication/PUB100302.html>

👉 **Éco-événement** est un collectif composé de 7 associations professionnelles de l'événement. Sa volonté est de sensibiliser, informer, encourager, échanger, rassembler et accompagner la filière événementielle vers une démarche éco-responsable et des événements éco-conçus. Souhaitant que cette démarche de développement durable se développe et se généralise dans un maximum de manifestation, le collectif met gratuitement à disposition des futurs organisateurs, des ressources sur son site internet : <http://eco-evenement.org/fr/Accueil-3.html>

👉 **Réseau Eco-événements REEVE.** Cette association loi 1901 basée à Nantes veut mobiliser, partout en France, des acteurs des filières événementielles pour qu'ils contribuent activement à la lutte contre les dérèglements climatiques. Dans ce cadre, elle met gratuitement à disposition de nombreuses ressources sur son site internet, propose des formations et des échanges réguliers entre organisateurs et parties prenantes. Elle anime un label « événement éco-engagé ». <https://www.reseau-eco-evenement.net/>. Boîte à outils libres et gratuits : <https://www.reseau-eco-evenement.net/ressources/boite-%C3%A0-outils/>

👉 **Element'terre.** Association pour des pratiques éco-responsables sur les événements en Occi-

tanie. Mutualisation de matériel réutilisable, mise en réseau et accompagnement des événements à la démarche éco-responsable, formation, sensibilisation... element'erre veut favoriser le passage à l'éco-responsabilité partout en Occitanie.

<https://www.element-erre.org>

RESSOURCES NATIONALES ET RÉGIONALES, POUR TRAVAILLER PLUS PROFONDÉMENT CHAQUE ENGAGEMENT

ENGAGEMENT 1

Respecter le site qui accueille la manifestation et contribuer à sa préservation.

Outre les données départementales disponibles auprès des membres de la CDESI du Tarn, le Pôle Ressources national des sports de nature accompagne le développement maîtrisé des sports de nature et des activités en milieu naturel. <https://www.sports.gouv.fr/pole-ressources-national-sports-de-nature-1120> et le site du Pôle : <https://www.sportsdenature.gouv.fr/>

Voir notamment le Guide de l'organisateur de manifestation multisport de nature. <https://www.sportsdenature.gouv.fr/publications/guide-l-organisateur-de-manifestation-multisport-de-nature>

ENGAGEMENT 2

Déployer des actions de sensibilisation au développement durable, en direction des parties prenantes à l'organisation, des participants, des accompagnants et du public.

☛ Ministère des sports. Pour contribuer à appliquer la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements – Module de formation des bénévoles. <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/module-de-formation-des-b-n-voles-aux-enjeux-du-d-veloppement-durable--2875.pdf>

☛ Ministère de l'écologie et de la transition écologique. Pour découvrir les enjeux du développement durable, les 17 objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2030 pour la France... et d'autres ressources : <https://www.agenda-2030.fr/>

☛ Comité 21. Pour rejoindre un réseau national d'acteurs publics et privés engagés dans la promotion des ODD et mieux comprendre l'Agenda 2030 : <http://www.comite21.org/le-comite21/qui-sommes-nous/index.html>

☛ Pour mieux comprendre les relations entre le sport et les ODD , <https://www.sportdeveloppement.org/objectifs-de-developpement-durable/>

ENGAGEMENT 3

Concevoir une communication responsable

☛ Paris 2024 : Guide – Communication visuelle : vers des supports plus durables – Comment concevoir, produire et valoriser les supports de communication, l'habillage et la signalétique des événements. <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

☛ ADEME – Le site de la Communication Responsable. <https://communication-responsable.ademe.fr/evenementiel>.

L'ADEME a également publié des guides (éditions payantes) :

En 2022, mise à jour de son Guide de la communication responsable (édition payante) : <https://librairie.ademe.fr/consommer-auprement/5818-le-guide-de-la-communication-responsable-nouvelle-edition-enrichie-9791029715730.html>

☛ Imprim'vert Dispositif Label des imprimeurs engagés en faveur de l'environnement. <http://www.imprimvert.fr/>

☛ PrestaDD Label des prestataires techniques de l'événementiel engagés en faveur du développement durable. <https://www.prestadd.fr/>

☛ Sur le numérique responsable

ADEME. Communication numérique responsable : <https://communication-responsable.ademe.fr/digital-eco-responsable>.

ADEME. Guide pour un usage numérique plus responsable au quotidien. <https://www.ademe.fr/guide-du-numerique-plus-responsable>.

ADEME. Guide grand public : En route vers la sobriété numérique (édition payante).

☛ Sur la communication au plus grand nombre

Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore

maîtrisant mal la langue française.

Cette méthode peut-être utilisée par tout le monde. Pour qu'un texte ou tout support de communication soit FALC, il doit avoir été lu et compris par des personnes en situation de handicap intellectuel. L'association Inclusion Europe rend possible la diffusion de l'outil. Lorsqu'un texte est reconnu FALC, ce logo y est apposé.

ENGAGEMENT 4

Acheter des biens et des services responsables :

choisir des équipements, des matériels, des prestations éco-respectueux, éthiques et solidaires. Achats responsables. La boîte à outils de l'ADEME. Pour faciliter la sensibilisation, l'appropriation et le passage à l'acte de l'achat écoresponsable, décideurs et acheteurs peuvent choisir, suivant leur niveau d'engagement dans les achats responsables, les documents et outils adaptés (niveau de base ou avancé).

<https://expertises.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/boite-a-outils-achats-responsables/sensibilisation-achats>

Alimentation

👉 Plateforme d'actions concrètes et positives pour changer les pratiques alimentaires afin de préserver la planète et son climat.

<https://www.bonpourleclimat.org/>

Calculateur des impacts liés à l'alimentation : Agribalyse. <https://agribalyse3.site.ademe.fr>

Economie circulaire et sport : s'entraîner à de nouvelles pratiques. Quels liens entre l'économie circulaire et le sport, notamment pour ce qui relève de l'organisation des événements (« Accueillir et célébrer »). ? Des acteurs Franciliens présentent de manière très concrète les actions mises en place : objectifs des projets, actions, étapes clés, accompagnement, financement, retour d'expérience, perspectives...

<https://www.economiecirculaire.org/articles/h/livret-economie-circulaire-sport-s-entraîner-a-de-nouvelles-pratiques.html>

ENGAGEMENT 5

Limiter l'impact environnemental des transports et déplacements.

Mobilité active mode d'emploi. Un guide pour alléger l'empreinte des événements sportifs et définir pas à pas le plan de mobilité de votre événement. Guide publié par le WWF et le Comité Paris 2024. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2023-06/GUIDEMOBILITE_2023_WEB.pdf

Mesurer l'impact du transport sur le climat :

<https://datagir.ademe.fr/apps/mon-impact-transport/>

Comparer l'émission de gaz à effet de serre (GES) : un calculateur pour comparer le vélo, la voiture, le train et l'avion en fonction du nombre de kilomètres à réaliser. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

Favoriser le covoiturage pour les événements sportifs : la startup StadiumGo s'y emploie. <https://www.stadiumgo.fr/>

ENGAGEMENT 6

Maîtriser la consommation des ressources (eau, énergie).

Les organisateurs trouveront dans les 10 axes et 40 mesures clé du Plan de sobriété énergétique du sport paru fin 2022, des pistes pour réduire les dépenses énergétiques lors des événements : baisse des températures intérieures, des éclairages, gratuité des transports pour les détenteurs de billets, réalisation de bilan énergétique par les structures sportives... <https://www.gouvernement.fr/actualite/le-plan-de-sobriete-energetique-pour-le-sport>
En complément, un Plan d'adaptation de la pratique sportive au réchauffement climatique est annoncé pour fin 2023.

ENGAGEMENT 7

Réduire et gérer les déchets.

ZERO déchet ! L'association 0 waste France publie Mon événement sportif zéro déchet. <https://www.zerowastefrance.org/publication/mon-evenement-sportif-zero-dechet/>

ENGAGEMENT 8

Valoriser et promouvoir l'égalité, l'inclusion, l'accessibilité au plus grand nombre, la solidarité et la citoyenneté.

Lutte contre les discriminations : #TousConcernés. Le Ministère des sports et des Jeux olympiques et Paralympiques propose une plateforme comprenant notamment une boîte à outils constituée avec divers partenaires pour lutter contre toutes les formes de discriminations, le racisme, la haine LGBT+, les violences faites aux femmes... Des outils très pratiques à l'attention des pratiquants, mineurs et majeurs, des dirigeants, des animateurs et éducateurs sportifs...
<https://www.sports.gouv.fr/boite-outils-contre-les-discriminations-71>

Egalité femmes/hommes

LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Pour faire le point sur l'égalité femmes/hommes dans le sport et découvrir les leviers pour améliorer l'accès et les conditions de pratiques des filles et des femmes : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/290150-ou-en-est-legalite-femmes-hommes-dans-le-sport#quels-leviers-et-conditions-dune-C3%A9volution>

Lutte contre les LGBTphobies et pratiques sportives inclusives. « Sensibiliser, former, sanctionner »
<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/pratique-sportive-inclusive>

Le Label FIER SPORT (label « sport » de la Fondation FIER : Fair-Play, Inclusion, Équité, Respect). Un outil pour auto-évaluer votre événement et vous engager dans la mise en œuvre des 17 engagements pour l'inclusion et le respect des personnes LGBTI+ : <https://www.fondationfier.fr/label/>

Handicap. En partenariat avec le Comité interministériel du handicap, voir la Check-list «**Accessibilité**» du site <http://eco-evenement.org/fr/Check-list-Accessibilite-82.html>

ENGAGEMENT 9

Assurer un financement responsable de l'événement et contribuer à la valorisation économique du territoire qui l'accueille.

Financement responsable

Intégrer un volet développement durable à la tenue d'une manifestation peut permettre l'accès à un financement complémentaire d'institutions

publiques, soutenant ce type d'engagement. C'est le cas de l'ADEM, qui peut apporter expertise, conseils et éventuellement, ressources financières à certains projets.

Promouvoir la transition écologique à travers l'événementiel et valoriser son territoire : le recueil des bonnes pratiques du WWF : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2023-06/RECUEIL-TERRITOIRESPORT_WEB_compressed.pdf

ENGAGEMENT 10

Mobiliser, respecter et valoriser les ressources humaines (bénévoles et salariés) engagées dans l'organisation de la manifestation.

Interroger la gouvernance de l'association et renforcer ses ressources bénévoles et salariées.

Le Guide Economie sociale et solidaire et sport publié en 2018. S'adresser au CDOS du Tarn pour en prendre connaissance).

FOCUS sur le Service civique. Accueillir des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans si situation de handicap), motivés par une expérience d'engagement dans le milieu associatif pour y remplir une mission au service de l'intérêt général.

<https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique>

Autres ressources documentaires pour affiner ses connaissances ou réfléchir à l'avenir

Sport et développement durable

• Le sport au service des objectifs du développement durable. <https://www.sportdeveloppement.org/objectifs-de-developpement-durable/>

Sport et transition écologique : quel sport demain ? impact du réchauffement climatique sur la pratique, la gestion des équipements, l'organisation du mouvement sportif, émergence de nouvelles pratiques...

Comment le Ministère des sports veut accélérer la transition écologique du sport : <https://www.sports.gouv.fr/accelerer-la-transition-ecologique-du-sport-36>

• Le Plan de sobriété énergétique du sport (octobre 2022) : <https://www.sports.gouv.fr/lancement-du-plan-de-sobriete-energetique-du-sport-754>

- Un Plan d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (à paraître en octobre 2023). <https://www.sports.gouv.fr/adapter-les-pratiques-sportives-au-changement-climatique-1186>
- Renforcer l'écoresponsabilité du sport : <https://www.sports.gouv.fr/renforcer-l-ecoresponsabilite-du-sport-1189>

La plupart des **fédérations sportives nationales** ont également présenté des plans d'action et des outils pratiques pour aider leurs ligues régionales, comités départementaux, clubs et licenciés à prendre conscience des enjeux du développement durable, de l'urgence à agir et revoir certaines façons d'organiser et pratiquer le sport, au regard des effets du changement climatique, déjà observables ou attendus à court, moyen ou long terme. A retrouver sur les sites internet des fédérations.

Centre de droit et d'économie du sport de Limoges (CDES Conseils) – Étude nationale commanditée par l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) sur les attentes et les besoins des acteurs du sport – Une ambition commune pour le sport de demain. Mai 2022. Pour télécharger la synthèse de l'étude (pdf) : <https://cdes.fr/category/publications/etudes/>
Pour suivre l'actualité sur toutes ces questions : ecolosport.fr, un site d'information dédié au sport et à la transition écologique.

Réchauffement climatique, adaptation...

L'association nationale The Shift Project se donne pour mission « d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique ». Elle s'attache notamment à faire connaître et comprendre les travaux du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Il publie régulièrement des études, rapports ou synthèses. Elle a notamment publié : Décarbonons la culture !

Evolution de la vie associative

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) publie régulièrement.

Les chiffres clé de la vie associative. Pour suivre l'évolution statistique et sociologique du monde associatif, et du monde associatif sportif notamment. Dernière parution Avril 2023 ; <https://www.associations.gouv.fr/les-chiffres-cles-de-la-vie-associative-2023.html>

GUIDE DÉTAILLÉ DE LA **CHARTRE** DES ÉVÉNEMENTS **ÉCO-Responsables**

COMMENT TENDRE VERS UNE ORGANISATION PLUS ÉCO-RESPONSABLE ...

**RETROUVEZ LA CHARTE ET LE GUIDE COMPLET
SUR LE SITE TARN.FR**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN

Service Sports et Actions pour la Jeunesse,

jeunesse-sports@tarn.fr • 05 63 45 65 94

Hôtel du département,

Lices Georges Pompidou 81013 ALBI Cedex 9